



The Egyptian Association for Community
Participation Enhancement
الجمعية المصرية للنهوض بالمشاركة المجتمعية

EuroMed Non-Governmental Platform
Plate-forme non gouvernementale EuroMed
منبر المنظمات غير الحكومية الأوروبية المتوسطية



Arab NGO Network for Development
شبكة المنظمات العربية غير الحكومية للتنمية



Séminaire régional

*Vers une véritable dimension sociale du Partenariat Euro-méditerranéen :
la contribution de la société civile*

Le Caire, 31 octobre et 1 novembre 2009

Argumentaire

L'emploi est désormais au centre de l'agenda Euromed. Annoncé en 2005 lors du sommet marquant le dixième anniversaire du PEM, le Programme de Travail Quinquennal ambitionnait à :

Pour ce qui concerne le volet Développement socio-économique durable et réformes dans son **point 7** : « Dans le but de favoriser dans l'ensemble de la région la création d'un plus grand nombre d'emplois pour le nombre croissant de jeunes et de réduire les niveaux de pauvreté régionaux et les écarts de prospérité, ainsi que d'augmenter les taux de croissance du PIB, les partenaires euro méditerranéens prendront des mesures visant à :

[...]

(e) Renforcer les systèmes de protection sociale afin de garantir un niveau de vie minimal pour les plus vulnérables

[...]

(g) Améliorer l'intégration socio-économique, notamment afin de faire face aux conséquences sociales des restructurations sectorielles;

(h) Augmenter sensiblement le pourcentage de femmes exerçant un emploi dans tous les pays partenaires Euromed ;

(i) Améliorer la productivité de la main-d'œuvre en élargissant l'accès à la formation professionnelle et technique et favoriser les transferts de technologie depuis les pays partenaires européens; renforcer le rôle du secteur privé dans le financement et la formation sur le lieu de travail;

[...]

(k) Augmenter le pourcentage de travailleurs occupés dans le secteur privé; »

Pourtant, aucune instrument concret ou programme régional n'était prévu dans ce domaine, mis à part le programme Éducation et Formation pour l'Emploi (2004-2007). »

L'évaluation et le suivi de ces engagements demeurent, à la fin de la période couverte par le plan, improbables.

Siège social / legal Headquarters
EUROMED
C/o Maison de l'Europe
35-37, rue des Francs-Bourgeois
F-75004 Paris
SIRET 484 239 371 00012

Bureau administratif /Office
EUROMED
80, rue de Paris
93100 Montreuil sous-Bois
Tél +33 (0)1 42 87 28 64 – Fax +33 (0)1 48 70 14 29
platform@euromedplatform.org



Cependant et comme annoncé lors de la première conférence euro-méditerranéenne des ministres de l'emploi et du travail tenue à Marrakech, 9 et 10 novembre 2008, les ministres se sont engagé pour :

- L'adoption d'un **cadre d'action** qui contribuerait à l'intégration d'une véritable dimension sociale dans le projet euro-méditerranéen. Le cadre d'action sera accompagné par un mécanisme d'échange et de suivi ;
- *« Les ministres ont établi un Groupe de travail euro-méditerranéen sur l'emploi et le travail présidé par la coprésidence, avec le soutien de la Commission européenne, et composé de représentants de haut niveau de l'ensemble des pays partenaires, qui se réunira au moins une fois par an. Le groupe recueillera des informations et des données sur les tendances nationales et l'évolution des politiques, procédera à l'inventaire et à l'échange des meilleures pratiques et examinera les questions qui se poseront lors de la mise en oeuvre du cadre d'action. Les pays partenaires fourniront au groupe les informations nécessaires pour élaborer, en 2010, un rapport de suivi sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du cadre d'action. Cet exercice s'appuiera, en ce qui concerne les pays de l'UE, sur les engagements pris et les rapports élaborés dans le cadre de la stratégie européenne de Lisbonne et, en ce qui concerne les pays partenaires méditerranéens, sur les plans d'action nationaux et les rapports sur les progrès accomplis au niveau national, qui devront être présentés d'ici 2009. »*
- Les ministres ont invité des représentants des employeurs et des syndicats à apporter leur contribution par le biais d'un **"Forum euro-méditerranéen de dialogue social"**, qui discuterait des positions des partenaires sociaux en vue de la consultation desdits partenaires pendant le processus de suivi, et dont l'objectif serait de promouvoir le dialogue social dans chacun des pays euroméditerranéens et dans la région.
- La prochaine **conférence euroméditerranéenne des ministres de l'emploi et du travail** se réunira en 2010 afin d'examiner les progrès accomplis, à la lumière du rapport de suivi.

En novembre 2009 doit se tenir la première réunion du "Groupe de travail sur l'emploi créé par les ministres, et au cours de 2009 ou début 2010 le Forum euromed de dialogue social. En 2010 aura lieu la 2ème conférence euroméditerranéenne de ministres d'emploi et le 2^{ème} Sommet de l'Union pour la Méditerranée avec l'approbation d'un Programme de Travail biannuel (juin 2010).

Ainsi dans ce cadre, il nous semble opportun pour la société civile euroméditerranéenne et tout particulièrement la Plateforme non gouvernementale Euromed, de se positionner sur ce processus, d'y contribuer en formulant des propositions et recommandations à même d'accompagner et d'implémenter le travail des instances officielles et des interlocuteurs sociaux (notamment syndicats et patronat), en somme, pour être présent dans le débat avec sa vision propre de la dimension sociale du Partenariat.

C'est dans cette perspective que l'on propose d'organiser le séminaire « Vers une vraie dimension sociale du Partenariat euroméditerranéenne », qui donnera une continuité et mettra en perspective les travaux déjà amorcés dans le groupe de travail sur « Les aspects économiques et sociaux du Partenariat euroméditerranéen » tenu dans le cadre du Forum Civil Euroméditerranéen à Marseille en novembre 2008 et servira de préparation pour le Forum Civil euroméditerranéen 2010. *Voir le projet programme proposé ci-joint.*

En outre, en amont de ce séminaire, la Plateforme Euromed et en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert, travaille avec la contribution de 6 experts (3 au Nord – 3 AU Sud) à l'élaboration et à la publication d'un policy brief intitulé « *Vers une véritable dimension sociale du Partenariat euroméditerranéen* » qui aborde les questions de l'emploi et la dimension sociale dans le Partenariat.



Policy Brief «20+10 : 30 propositions pour donner une vraie dimension sociale au Partenariat euroméditerranéen».

Coordonnateur : **Iván Martín**

Contributions :

- *L'impact de la crise dans les relations économiques euroméditerranéennes : propositions d'action* – **Abdallah Khattab (Egypte)**
- *Emploi et migrations en Méditerranée: Vers une Stratégie euroméditerranéenne d'emploi et mobilité* – **Iván Martín (Espagne)**
- *Le travail des femmes en Méditerranée (état de situation, actions et propositions)* – **Souad Triki (Tunisie)**
- *Zone Euroméditerranéen de Libre échange 2010: quels enjeux pour l'emploi (à comprendre les négociations sur l'agriculture et le service en cours, et bien sûr des propositions concrètes)* - **Kinda Mohamadieh (Liban)**
- *Mécanismes de monitoring des politiques économiques et sociales en Méditerranée* – **Larbi Jaidi (Maroc)**
- *Politique européenne de voisinage, migrations et politiques nationales d'emploi et formation* – **Erwan Lannon (Belgique)**

Chaque papier pour le policy brief fera environ 15 pages (6.000-7.000 mots).

La première partie sera consacrée à l'état des lieux et des progrès réalisés (environ 5-7 pages)

La seconde partie abordera une série de propositions concrètes de politique (pas moins de 4 par papier).

Les propositions seront opérationnelles et devront se référer à des programmes ou initiatives concrètes à établir dans le cadre du Partenariat Euro-méditerranéen (y compris dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée) ou la Politique européenne de voisinage plutôt qu'à des principes ou recommandations générales ou à des politiques nationales.

Chaque proposition/contribution fera objet d'une analyse préliminaire sur la portée de sa contribution et la faisabilité de sa mise en œuvre.